

› DIU Coordonnateur et gestionnaire de parcours handicap-CGPH

Diplôme inter-universitaire organisé sur une année universitaire en partenariat avec l'Ecole universitaire de management de l'Université de Pau et des pays de l'Adour (IAE-UPPA).

Objectifs

A l'issue de leur formation, les candidats inscrits au DIU CGPH peuvent exercer en pleine responsabilité le métier de coordonnateur et de gestionnaire de parcours dans une structure (établissement ou service) de prise en charge de la personne handicapée.

Public ciblé

La formation s'adresse principalement aux travailleurs sociaux :

- › en activité dans le secteur médico-social
- › et disposant d'un diplôme de niveau 3 (parmi notamment les différents DE de l'intervention sociale, BTS Economie sociale et familiale...)
- › et justifiant de 3 ans d'expérience dans le secteur du handicap

Par dérogation et après examen approfondie de la candidature (expérience et acquis professionnels, ainsi que fonction occupée à l'entrée en formation), des personnes titulaires d'un niveau 4 peuvent soumettre leur candidature et être autorisées à s'inscrire par la commission pédagogique.

Le DIU est constitué pour être éligible au RNCP après trois ans d'existence et être reconnu comme un diplôme de niveau 2.

L'approche choisie doit permettre aux apprenants de :

- › Maîtriser les principaux enjeux de management et les outils de suivi et de prospective des ressources humaines, attachées à aux organisations coordonnant et gérant les parcours des personnes en situation de handicap ;
- › Maîtriser les modalités de tarification, de financement et de pilotage de la gestion des dispositifs de mise en place du parcours de la personne en situation de handicap ;
- › Maîtriser les outils méthodologiques de conduite de parcours (accueillir, synthétiser, planifier, évaluer, coordonner), essentiels à l'appréhension de la personne en situation de handicap de manière globale ;
- › Maîtriser l'environnement juridico-économico-socio-politique du parcours selon une approche territoriale (SROSM) et partenariale (réseau d'acteurs, institutions de gouvernance) et selon une approche par les besoins de la personne en situation de handicap (logement, vie sociale, emploi, formation, vie affective, scolarisation)

Enseignement en présentiel

Responsable pédagogique à l'ISPED

- › Matthieu SIBE

Responsable pédagogique à l'IAE

- › Sandrine CUEILLE

Équipe pédagogique

- › Jean-René LOUBAT
- › Frédéric MATTEI
- › Emmanuel DEVREESE
- › Marie-Aline BLOCH
- › Robert LAFORE
- › Jean-Pierre GUICHANE
- › Elise VERPILLOT

Service formation continue ISPED

- › Muriel PETITJEAN
muriel.petitjean@u-bordeaux.fr

Contact

- › Barbara GARREAU
barbara.garreau@u-bordeaux.fr

Avec le soutien de :



Pré-inscription

Jusqu'au 15 juin 2017
<http://ead.isped.u-bordeaux2.fr>

Ouverture de la formation

Janvier 2018

Organisation

Durée

Volume horaire global : 168 h + 70 h de stage pratique dans une structure médico-sociale.
Enseignement organisé en 7 modules de 3 jours consécutifs d'enseignements théoriques, méthodologiques et pratiques assurés par des universitaires et professionnels en alternance mensuelle des lieux de formation entre Bordeaux et Bayonne (selon le calendrier établi chaque année).

Accompagnement *via* Internet tout au long de la formation.

Capacité d'accueil

Limitée à 15 étudiants par université.

Validation de l'enseignement

Chaque module sera évalué par une épreuve écrite ou orale en fonction des modalités en vigueur.

Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir une moyenne finale supérieure ou égale à 10/20 sans note inférieure à 6/20.

À noter

Les candidats, après avoir été sélectionnés par la commission pédagogique de la formation, sont inscrits soit à l'IAE - UPPA, soit à l'université de Bordeaux, selon un critère d'égalité de répartition des inscrits (50% / 50%)

Tarifs

Formation continue (adultes en reprise d'étude*) : 3000€ **
+ droits de scolarité ***

*Adulte en reprise d'études : personne ayant terminé son cursus initial de formation depuis deux ans (soit l'année universitaire 2014/2015) et plus.

** sous réserve du vote des instances universitaires

*** 189.10 euros pour 2016/2017

Programme

Mod. 1 – Découverte du case management

(Janvier 2018 à Bordeaux)

- Histoire du handicap et évolution des politiques publiques
- La coordination de parcours : un enjeu de santé publique / Comprendre le case management et la coordination de projets
- Les 5 étapes de la coordination de projet (accueillir, synthétiser, planifier, évaluer, coordonner)

Mod. 2 – Les personnes accueillies et accompagnées : questions théoriques

(Février 2018 à Bayonne)

- Parcours des personnes en situation de handicap (modélisation des institutions et des parcours possibles) / Le maintien et l'insertion des personnes en situation de handicap / Les institutions / Les outils
- Les outils au service de la personne / Outils d'analyse et d'évaluation
- Droits des personnes accueillies, gestion dynamique de la PCH

Mod. 3 – Les personnes accueillies et accompagnées : outils pratiques

(Mars 2018 à Bordeaux)

- Techniques de suivi de parcours, revue des personnes accueillies
- Outils de RH, d'entretien et de négociation
- Evaluation d'une situation particulière (projet de vie) avec les outils GEVA ; étude de cas

Mod. 4 – Gestion de projet et financement

(Avril 2018 à Bayonne)

- Financement des établissements
- Outil d'analyse et de contrôle de gestion appliqué au parcours de la P.H.
- Modélisation financière en plateforme de services

Mod. 5 – Analyse du territoire

(Mai 2018 à Bordeaux)

- Positionnement institutionnel et partenariat : la projection sur le territoire et analyse stratégique du territoire (ressources, contraintes,...)
- Les outils du territoire

Analyse des ressources territoriales par les institutions et présentation d'un partenariat réussi et évalué

Mod. 6 – Spécialisation Multiplicité et spécificité des parcours

(Juin 2018 à Bordeaux)

- Le parcours logement
- Le parcours vie sociale
- Le parcours emploi
- Le parcours formation professionnelle
- Le parcours vie affective et sexuelle
- Le parcours de scolarisation

Mod. 7 – Pratique professionnelle encadrée et méthodologie

(Juillet 2018 à Bayonne)

- Séminaire de travail sur projet de parcours et mémoire

Mod. 8 – Stage pratique mémoire

(70 h ou deux semaines en services médico-sociaux tels que MDPH, ARS, Plateforme territoriale d'appui à la prise en charge des personnes handicapées, structures médico-sociales de prise en charge du handicap, MAIA, CLIC, EHPAD)

Candidature

Mode d'emploi

1

Pré-inscription par Internet du 15 mars au 15 juin 2017



Vous

2

Envoi par courriel de la **réponse du responsable pédagogique** concernant l'autorisation pour l'inscription



ISPED

3

Si autorisation, envoi d'un **dossier d'inscription** par courriel



ISPED

4

Envoi par courriel du **dossier d'inscription complet** (avec photos et règlement des droits) jusqu'au 15 décembre 2017



Vous

5

Envoi par courriel des **login et mot de passe** pour accéder au site d'enseignement



ISPED